



FORMATION DIPLÔMANTE / CERTIFIANTE

# CAFERUIS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE

## PUBLICS ET PRÉREQUIS

- Travailleurs sociaux et paramédicaux titulaires d'un diplôme délivré par l'Etat (DEES, DEASS, DEFA, BTS, IDE, etc.) ou d'un diplôme universitaire de niveau 6.
- Titulaires d'un diplôme de niveau 5 ou 4 (dans le domaine) avec une expérience professionnelle de 2 ans et 4 ans dans les champs de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire

## DURÉE DE LA FORMATION

- **400 heures** en formation théorique
- **420 heures** en formation pratique

*Des allègements sont possibles sous certaines conditions, en fonction des diplômes et/ou des expériences professionnelles. Ces conditions et les allègements possibles seront étudiés lors de l'entretien de sélection.*

## COÛT DE LA FORMATION

Frais administratifs : 90 €

Tarif parcours complet : 7 250€

Tarif parcours partiels :

- BC1 : 3 375€
- BC2 : 2 250€
- BC3 : 1 350€
- BC4 : 2 025€

Cette formation est ouverte aux financements suivants :

- Employeurs : Fonds propres ou via OPCO
- Organismes : Pôle Emploi, CPF ou autres
- Financement personnel

Financement personnel parcours complet\* : 5 100€

Financement personnel par bloc de compétence :

- BC1 : 2 373 €
- BC2 : 1 582€
- BC3 : 949,20€
- BC4 : 1 423,80€

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- BC1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociales
- BC2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
- BC3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale
- BC4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

*\*En cas de financement mixte organisme/perso, l'abattement portera uniquement sur la partie à la charge du candidat*

## LES DÉBOUCHÉS :

- CHEF DE SERVICE
- CADRE SOCIO-ÉDUCATIF
- RESPONSABLE D'UNITÉ
- RESPONSABLE DE PÔLE
- ADJOINT DE DIRECTION
- RESPONSABLE DE SERVICE ÉDUCATIF OU SOCIAL

## MODALITÉS DE SÉLECTION

- **Rédaction d'une note réflexive de 5 à 8 pages** présentant le parcours personnel et professionnel, les motivations pour la formation CAFERUIS et les représentations du métier de chef.fe de service.
- Entretien de sélection de 30mn avec pour support la note réflexive.
- Les dossiers sont étudiés tout au long de l'année dès réception.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Certifications organisées par EFTS

**DF1** : Rédaction d'un dossier technique de 5 à 8 pages et soutenance orale devant un jury (5mn de présentation et 25mn d'échanges)

**DF2** : Tirage au sort d'une étude de cas puis :

- Élaboration de l'analyse et du plan d'action (45mn de préparation)
- Présentation au jury (10mn de présentation et 20mn d'échanges)

**DF3** : Rédaction d'une note d'aide à la décision à partir d'un dossier constitué par l'EFTS

- Épreuve écrite sur table d'une durée de 4 heures

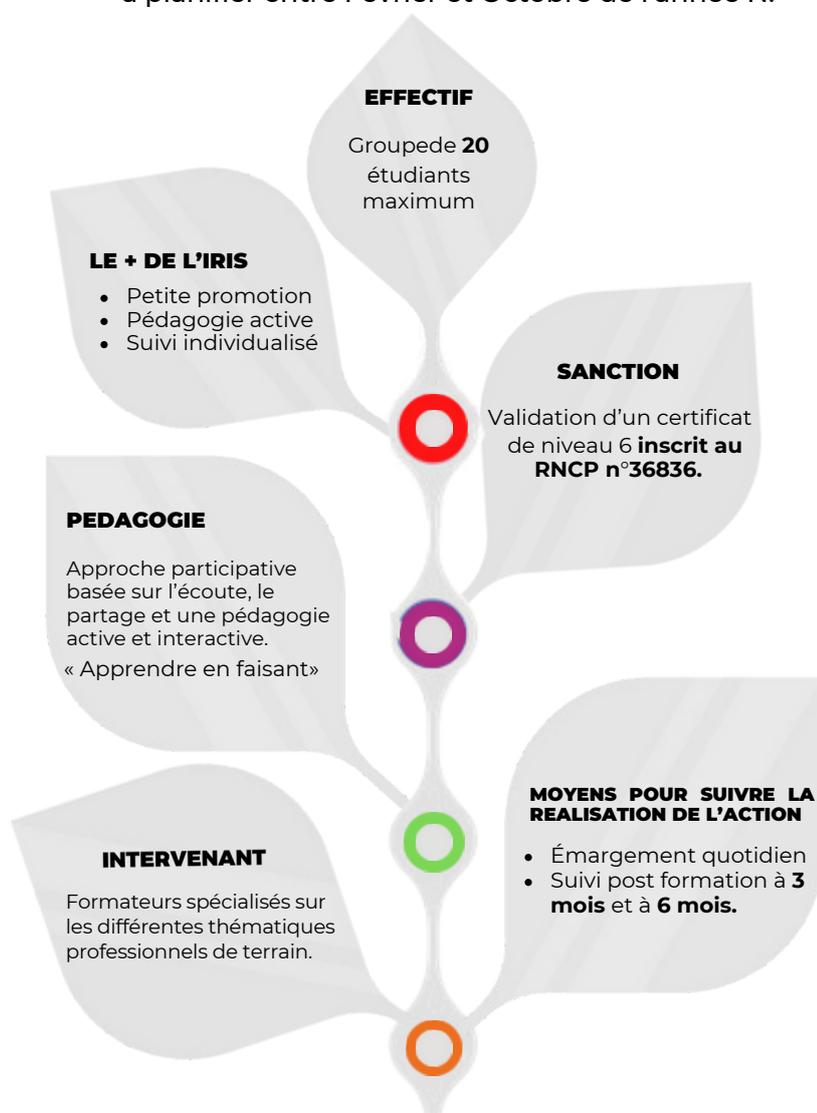
### Certifications organisées par la DRIEETS :

**DF4** : Mémoire de 40 à 45 pages puis soutenance orale devant un jury (10mn de présentation et 30mn d'échanges)

## RYTHME DE LA FORMATION

À l'IRIS, il existe deux modalités organisationnelles différentes :

- **SEPTEMBRE** : Une rentrée en Septembre de l'année N pour une durée de 18 mois, sur un rythme mensuel de trois jours de formation théorique. 420 heures de formation pratique (stage) seront à planifier entre Février et Octobre de l'année N+1.
- **JANVIER** : Une rentrée en Janvier de l'année N pour une durée de 13 mois, sur un rythme mensuel de cinq jours de formation théorique. 420 heures de formation pratique (stage) seront à planifier entre Février et Octobre de l'année N.



## NOUS CONTACTER



**6 B RUE DENIS PAPIN,  
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE**

**Tel : 01 76 64 73 90**

**Mail : secretariat@institut-iris.fr**

**Référent handicap : referent-handicap@institut-iris.fr**

**Site : www.institut-iris.fr**



IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCES